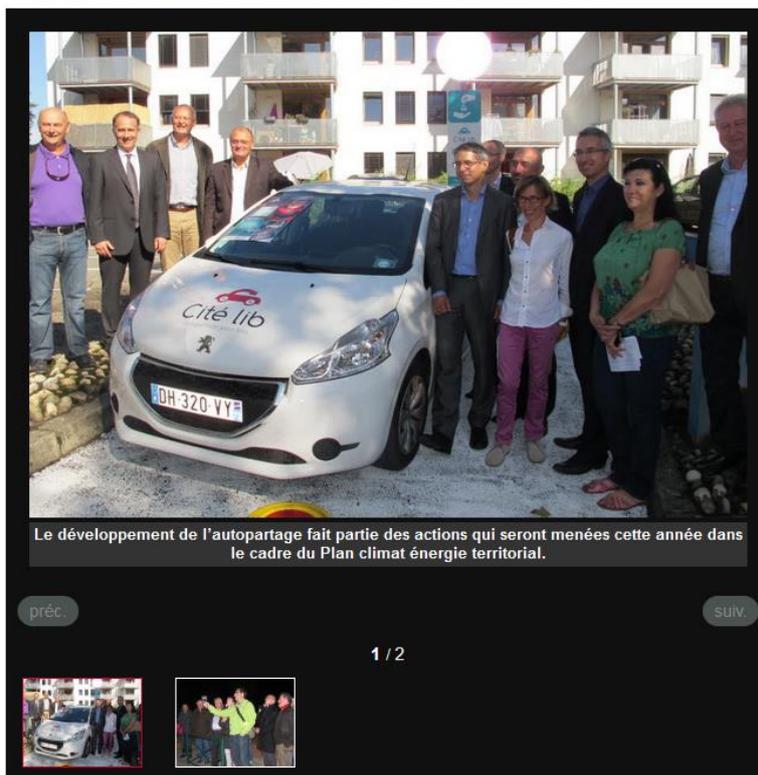


Plan climat : actions reconduites



ier soir, les élus de la Capi ont adopté le programme d'actions du Plan climat énergie territorial pour l'année 2015. Ce plan, signé fin 2010, par la Capi et le territoire voisin des Vallons-de-la-Tour, vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci sont peu ou prou les mêmes que celles conduites en 2014.

Vers une meilleure dépense en énergie des communes

On peut citer les balades thermographiques visant à sensibiliser le public aux déperditions thermiques des bâtiments, ou l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés. Le défi familles à énergie positive est reconduit, tout comme le défi class'énergie, un concours inter-écoles visant à faire des économies d'énergie. Le service conseil en énergie partagé, nouvellement créé, va se déployer : il permettra aux communes d'avoir un accompagnement personnalisé pour une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques. La Capi mettra en œuvre deux actions : la rénovation des logements anciens et le développement de l'autopartage. Pour les animer, le partenariat avec l'Ageden (association pour une gestion durable de l'énergie) a été renouvelé, cette année. Une subvention de près de 48 000 € a été versée.

La Capi a renouvelé sa confiance dans l'Apie, au travers d'une convention de partenariat sur 3 ans. L'association "Porte de l'Isère environnement" est en effet l'interlocuteur privilégié de l'agglomération sur les questions environnementales. Elle a notamment joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre des mesures compensatoires du projet de village de marques à Villefontaine, incluant un plan de sauvegarde de l'œdicnème criard, espèce protégée d'échassier (localisé sur le site du projet).

Ce plan implique cinq collectivités de l'Est Lyonnais, dont la Capi. La ligue de protection des oiseaux est chargée d'animer le plan de gestion qui prévoit l'aménagement de friches. L'Apie est chargée du repérage des oiseaux, de la mise en œuvre des mesures de protection des nids et de l'évaluation de la population. L'objectif du plan est le maintien des 80 couples actuellement recensés dans la plaine de l'Est lyonnais.